

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Pouvoir(s) : 2

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi onze avril à vingt heures

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 29/03/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Myriam COUTANCEAU, Julien BONNET Dominique BAUDOUIN, Benoît GOUBAND, David JARRY, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Alexandre RAMBAUD, Guy NOGRET.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Karine BOISSONNEAU (pouvoir à Christelle BODIN), Benoît LOISEAU, Olivier LARMANJAT.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N° 2024-020 Vote du budget Lotissement les Peupliers 2024

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget annexe de l'année 2024 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- **Investissement : 376.070,52 €**
- **Fonctionnement : 317.895,26 €**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le budget primitif du budget du Lotissement Les Peupliers pour l'année 2024.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

LARGEASSE, le 11 avril 2024

Le secrétaire de séance,

Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU

